

Comment écouter une œuvre musicale ?

Cette activité s'intègre naturellement dans tous les projets musicaux qu'elle nourrit.

Elle s'équilibre entre écoute "pour le plaisir" et écoute dirigée.

Une trace écrite, dans un cahier d'écoute qui suit l'enfant tout au long de sa scolarité élémentaire, permet d'accumuler références culturelles et notions musicales.

Enfin, rien ne remplace le contact avec la musique vivante et la rencontre avec les musiciens.

1. Choix de l'œuvre:

- Faire découvrir des musiques de tous pays, de tous styles et de toutes époques, sans aucune restriction même pour les maternelles (ne pas se limiter à la musique descriptive comme "le Carnaval des animaux", "les quatre saisons",...).

- Proposer des extraits de **courte durée**: 2 à 3 minutes.

- Choisir ces extraits en fonction d'un **objectif précis** :

- acquérir des notions musicales: pulsation, paramètres du son, ...
- connaître une époque, un pays, un style
- découvrir une forme musicale: refrain- couplets, A.B.A., accumulation ...
- repérer des instruments, des voix, ...

** Dans la mesure du possible, essayer d'établir des liens avec les chants étudiés. **

NB: vous trouverez de multiples propositions dans les répertoires départementaux d'audition musicale et dans le fichier audition « Cultivons notre oreille » 2005. (à demander auprès des CPEM)

2- Ecoute active ou exploitation de l'œuvre:

- **Première audition** : libre sans consigne

Expression spontanée des enfants (verbale).

- **Seconde écoute**, guidée par une **consigne** précise, correspondant à **l'objectif visé**: recherche active des enfants (activité corporelle pendant l'audition ou expression verbale seulement à la fin).

Exemple : objectif: être sensible au contraste soliste / tutti

1^{ère} consigne: entend-on toujours le même nombre de voix (ou d'instruments)?

- D'autres auditions, successives, entières ou partielles, permettent d'**affiner l'écoute** et d'**atteindre l'objectif**:

2^{ème} consigne: lever la main à chaque intervention du soliste (on peut aussi les compter)

3^{ème} consigne : un groupe se déplace quand il entend le soliste

l'autre groupe se déplace quand il entend le chœur (ou l' orchestre).

4^{ème} consigne : on code par des tracés de couleurs différentes les interventions du soliste et du chœur.

...

- Terminer par une **nouvelle audition**, complète, **sans commentaire**.

L'alternance écoute / production, indispensable, permet à chacun de repérer les éléments musicaux.

La production des enfants peut être corporelle, verbale, vocale / instrumentale ou graphique.

- 30 raisons pour écouter; CRDP Lorraine
- Cultivons notre oreille CPEM des régions Centre et Pays de Loire
- Ecoute écoute invitation à l'écoute, éveil à l'environnement sonore (s'adresser aux CPEM du Loiret)
- J'écoute à la fiche (volumes 1et 2); FOL Boulevard de la Dollée; 50000 Saint-Lo
- Ecouter autrement (premiers repères sonores à l'école maternelle) CRDP Paris Nathan